



	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				

	31/12/2022	31/12/2021
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	12 169	159 127
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
Total charges d'exploitation (II)	12 170	159 127
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 170	-159 127
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	1 325 668	903 830
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 722	11 199
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	1 348 390	915 029
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	53 424	67 518
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	53 424	67 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 294 966	847 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 282 797	688 384



	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 363	-58 321
Total des produits (I+III+V+VII)	1 348 390	915 029
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 231	168 325
BENEFICE OU PERTE	1 292 160	746 705
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	22 722	11 199
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 999 609		11 999 609	11 999 609
Créances rattachées aux participations	1 023 159		1 023 159	705 098
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 022 768		13 022 768	12 704 707
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	255 786		255 786	310 202
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 043		73 043	79 859
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	328 829		328 829	390 061
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 351 597		13 351 597	13 094 768



	31/12/2022	31/12/2021
Capital	753 182	753 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 318	75 318
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 910 548	7 276 821
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 292 160	746 705
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 031 208	8 852 025
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 993 261	2 949 399
Emprunts et dettes financières diverses	1 014 907	1 014 907
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 690	7 220
Dettes fiscales et sociales	303 531	271 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 320 389	4 242 743
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 351 597	13 094 768

7AIRELLES
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 753.182 euros
Siège social : 91, rue Jean Chossegros, 69270 Couzon au Mont-d'or
834 790 792 RCS LYON
R.C.S. Lyon
La « Société »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois le 6 juin à 12 heures, l'Assemblée Générale Ordinaire de 7AIRELLES, SAS au capital de 753.182 euros, s'est réunie au siège social sis 91, rue Jean Chossegros, 69270 Couzon au Mont-d'or, sur convocation régulièrement faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée lors de l'entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent LEBRAT, Président de la Société.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte, que les associés présents ou représentés possèdent 100% des actions composant le capital social de la société et qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Il constate également que le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est présent.

II

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles des lettres de convocation aux actionnaires nominatifs ainsi que la copie de la convocation adressée au Commissaire aux comptes.
- la feuille de présence de l'Assemblée Générale.
- la liste des actionnaires.
- une copie des statuts.
- le rapport du Président.
- les rapports du Commissaire aux comptes.
- l'ordre du jour et le texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée Générale par le Président.
- un exemplaire des pièces et documents envoyés aux actionnaires ou mis à leur disposition avant l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait, dans les délais légaux, aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie. L'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

III

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice. Approbation de ces comptes et quitus aux mandataires sociaux ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du code de commerce. Approbation de ce rapport, ainsi que, en tant que de besoin, des conventions qui s'y trouvent visées ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat de Président de Monsieur Laurent LEBRAT ;
- Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Laurent LAFONT ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Président ouvre la délibération par la présentation du Président.

IV

Cet exposé terminé Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION. - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se soldant par un profit de 1.292.159,72 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et donne quitus aux mandataires sociaux de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de charges et dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du CGI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION. - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations qui font l'objet de ce rapport et le contenu de celui-ci.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION. - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires décide, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit un profit de 1.292.159,72 euros, de la manière suivante :

- à titre de dividendes la somme de 338.931,90 €, soit un montant de 0,45 € par action qui sera mis en paiement à compter de la date de l'assemblée, le tout intégralement éligible à la réfaction de 40% prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts ;
- le solde, soit la somme de 953.227,82 €, au poste « Autres Réserves ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents clos respectivement les 31 décembre 2019, 2020 et 2021 :

AU TITRE EXERCICE	31 décembre 2019	31 décembre 2020	31 décembre 2021
DIVIDENDES PAR ACTION	0	0	0,15 €
TOTAL DIVIDENDES	0	0	112.977 €

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 158 3-2° à 4° du Code général des impôts, les dividendes par actions ci-dessus rappelés sont intégralement éligibles à l'abattement de 40 % sur le montant imposable des revenus distribués, cet abattement étant réservé aux contribuables personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION. – L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renommer aux fonctions de Président de la société 7AIRELLES, Monsieur Laurent LEBRAT, demeurant, 19 Rte de la Ferme, La Rivoire, 43120 MONISTROL SUR LOIRE, né le 15/11/1967 à FIRMINY (42, de nationalité française, avec effet immédiat et pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION. – Les associés décident que le mandat de Président de Monsieur Laurent LEBRAT ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire future des associés, mais qu'il aura droit au remboursement des frais raisonnables engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION. – L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Président, décident de renommer aux fonctions de Directeur Général de la société 7AIRELLES, Monsieur Laurent LAFONT, demeurant 214 rue Benjamin Delessert ~~Bat. D Etage 4~~, 69 300 CALUIRE ET CUIRE (69300), né le 25/03/1968 à LYON 7, de nationalité française, avec effet immédiat et pour une durée qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION. – L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide que Monsieur Laurent LAFONT disposera en qualité de Directeur Général de la Société des mêmes pouvoirs que le Président c'est-à-dire le pouvoir de diriger, gérer et d'engager à titre habituel la société. Il disposera du pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION. – L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide que le mandat de Directeur Général de Monsieur Laurent LAFONT ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire future des associés, mais qu'il aura droit au remboursement des frais raisonnables engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

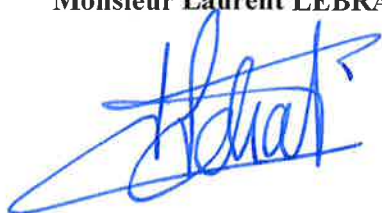
NEUVIEME RESOLUTION. - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Laurent LEBRAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lebrat', with a large, sweeping initial stroke.

7AIRELLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

7AIRELLES

*SAS au capital de 753 182 €
91 rue Jean Chossegros
69270 COUZON AU MONT D'OR*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la société 7AIRELLES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 7AIRELLES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 7AIRELLES à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel 912 applicable en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

LYON - AUDIT

L'apogée – 3 rue de Mailly – 69300 Caluire

Tél. 04 72 00 59 60 www.safigec.com

Société de Commissaires aux comptes inscrits aux Compagnies Régionales de Lyon et de Grenoble.
SELAS au capital de 40 000 €. RCS Lyon 501 032 866 00011. Naf 6920 Z - TVA FR 93 501 032 866

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan s'établit à 11 999 609 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle

conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Montbonnot, le 24 mai 2023

Le Commissaire aux comptes

SAFIGEC AUDIT

Philippe MACHON

Signé électroniquement le 24/05/2023 par
Philippe Machon

 **jesignexpert.com**

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 999 609		11 999 609	11 999 609
Créances rattachées aux participations	1 023 159		1 023 159	705 098
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 022 768		13 022 768	12 704 707
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	255 786		255 786	310 202
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 043		73 043	79 859
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	328 829		328 829	390 061
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 351 597		13 351 597	13 094 768



	31/12/2022	31/12/2021
Capital	753 182	753 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	75 318	75 318
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 910 548	7 276 821
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 292 160	746 705
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 031 208	8 852 025
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 993 261	2 949 399
Emprunts et dettes financières diverses	1 014 907	1 014 907
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 690	7 220
Dettes fiscales et sociales	303 531	271 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 320 389	4 242 743
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 351 597	13 094 768



	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				

	31/12/2022	31/12/2021
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	12 169	159 127
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
Total charges d'exploitation (II)	12 170	159 127
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 170	-159 127
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	1 325 668	903 830
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	22 722	11 199
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	1 348 390	915 029
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	53 424	67 518
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	53 424	67 518
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 294 966	847 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 282 797	688 384



	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 363	-58 321
Total des produits (I+III+V+VII)	1 348 390	915 029
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 231	168 325
BENEFICE OU PERTE	1 292 160	746 705
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	22 722	11 199
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Désignation de la société : SAS 7 AIRELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 13 351 597 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 292 160 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	12 704 707	2 553 259	2 235 199	13 022 768
Total	12 704 707	2 553 259	2 235 199	13 022 768
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				13 022 768



Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

Titres de participations : 11.999.608 euros

Créances rattachées : 1.000.436 euros

Intérêts courus : 22.722 euros

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition le cas échéant, et ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SA ETABLISSEMENTS R.LEGRAN	2 693	9 955	99,994	12 000	12 000	1 000		31 462	3 474	1 326
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 278 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 023 159		1 023 159
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	255 786	255 786	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 278 945	255 786	1 023 159
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS SA LEGRAND	22 722
Total	22 722



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 753 182,00 euros décomposé en 753 182 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	753 182	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	753 182	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 320 389 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 993 261	970 718	1 022 542	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 014 907	14 999	999 908	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 690	8 690		
Dettes fiscales et sociales	303 531	303 531		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	3 320 389	1 297 939	2 022 450	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	955 926			
(**) Dont envers les associés				



Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 992 771	1 992 771	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 992 771	1 992 771	

Charges à payer

	Montant
FRS FACTURES NON PARVENUES	8 690
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	490
Total	9 180



Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 280 euros

Honoraire des autres services : 1 250 euros

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	1 325 668	903 830
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 722	11 199
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 348 390	915 029
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	53 424	67 518
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	53 424	67 518
Résultat financier	1 294 966	847 511

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS 7 AIRELLES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 7 AIRELLES, 91 Rue Jean Chossegros 69270 COUZON-AU-MONT-D'OR. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts restant à payer	79 308
Autres engagements donnés	79 308
Total	79 308
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	